

ment de choix de toutes péritonites, elle est cependant spécialement indiquée lorsque cette maladie survient à la suite de la réduction d'une hernie par le taxis.

M. LESAGE demande si l'on doit conseiller l'opération à tous les porteurs de hernie.

M. O. F. MERCIER est d'opinion qu'il faut intervenir chez tous ces sujets si l'état constitutionnel ne présente aucune contre-indication. Sa statistique personnelle de 200 opérés ne compte que deux décès. Il décrit la méthode de Bassini, insiste sur l'importance de débrider largement le canal, de rétrécir l'anneau interne et de placer les sutures profondément dans le petit oblique. Avec ce mode opératoire, dit-il, la récurrence n'est plus à craindre.

M. le professeur GAUTHIER, d'Upton, fait une étude élaborée sur l'administration de la digitaline ; la dose, son action, ses contre-indications et son effet thérapeutique. Il parle de l'étiologie, de la néphrite aiguë et de son traitement par la saignée, les purgatifs, la pilocarpine, les ventouses, il rejette l'emploi des diurétiques et de la digitaline ; les premières comme trop irritantes pour les reins et la digitaline comme trop dangereuse pour le cœur ; action d'autant plus funeste que nous ne connaissons pas d'antidote à ce médicament.

M. MONTPETIT ayant administré la digitaline à une malade affectée d'une néphrite aiguë croit que c'est un remède précieux et que sa malade qui a succombé n'a présenté aucun symptôme d'empoisonnement. Il est opposé au traitement local tant au moyen des ventouses que par la révulsion.

M. LECAVELIER parle en faveur des ventouses et de la révulsion locale, traitement d'autant plus favorable que l'inflammation est bien localisée. Les bons effets de cette thérapeutique dans certaines affections pulmonaires doivent nous engager à traiter la néphrite par cette méthode. Il considère la digitaline comme dangereuse à cause de sa transformation dans l'économie en digitoxine et préfère l'infusion de digitale, le strophantus ou la spartéine.

M. GAUTHIER ayant fait une thèse sur la digitale, dit qu'il ne connaît pas la différence qui existe entre la digitaline et la digitoxine. La digitale n'ayant aucun effet sur un rein normal, la digitaline est contre-indiquée dans la néphrite aiguë.

M. LASNIER dans une étude approfondie sur les *perforations*